

Etablissements REP + ouvrant droit à une bonification de barème à compter du mouvement intra-académique 2018

bonification : bonifications accordées à l'issue d'un cycle de 4 ans (150 points), 5 ans (200 points) ou d'un cycle de 8 ans (300 points) d'exercice continu et effectif dans le même établissement, sur tous les types de vœux.

Numéro d'immatriculation des établissements	Nom des établissements	Commune
0771172F	CLG ALBERT CAMUS	MEAUX
0770033T	CLG LES CAPUCINS	MELUN
0931184G	CLG JEAN MOULIN	AUBERVILLIERS
0931194T	CLG REPUBLIQUE	BOBIGNY
0931612X	CLG JEAN ZAY	BONDY
0931221X	CLG LOUISE MICHEL	CLICHY SOUS BOIS
0931489N	CLG FEDERICO GARCIA LORCA	SAINT DENIS
0931147S	CLG MAURICE THOREZ	STAINS
0941044Z	CLG ROBERT DESNOS	ORLY